

Modification n° 03.30: Commune de COURT-SAINT-ETIENNE – ZACC Limauges

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 13/12/2021

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DYLE-GETTE – 16/24

Commune : COURT-SAINT-ETIENNE

OAA : in BW

Numéro de modification (Code SPGE) : 03.30

Intitulé : Modification n° 03.30: Commune de COURT-SAINT-ETIENNE – ZACC Limauges

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur la zone d'assainissement communal concerté de Limauges, sur le territoire de la commune de Court-Saint-Etienne, actuellement reprise en zone d'assainissement transitoire. Il est proposé le passage de la zone sud-est de la rue Chapelle aux Sabots (non encore bâtie) en assainissement collectif étant donné la proximité des collecteurs de la Dyle et du réseau d'égouttage alimentant la station d'épuration de Bousval. Pour la partie nord, déjà bâtie mais faiblement, il est proposé le basculement vers l'assainissement autonome (une habitation équipée d'un SEI).		
Superficie concernée	80 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	0 EH	n.d.	
Assainissement autonome	0 EH	10 EH	
Assainissement transitoire	10 EH	0 EH	
	Charge totale à terme		+/- 10 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
25023/01		BOUSVAL		1.900 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DG01R – Etat physico-chimique 2020 : Bon
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

